



**Collectif pour la gratuité des transports publics de l'agglomération grenobloise**

## **Municipales Mars 2020**

Questionnaire aux candidats pour connaître leurs opinions sur la gratuité des transports publics et les informer.





**nom de la commune**

**taille de la commune :**

- <3500 hab
- <10000 hab
- <30000 hab
- > 30000 hab

**nom de la liste**

**Vous êtes**

- majorité municipale
- opposition municipale
- nouvelle liste



**Savez-vous combien d'agglomérations pratiquent en France la gratuité des transports publics ?**

- 5
- 35
- 68
- 82

**De quel pourcentage le nombre de passagers en semaine a-t-il augmenté en un an de gratuité totale à Dunkerque ?**

- 0%
- 15%
- 65%
- 85%

**Parmi les nouveaux usagers des transports publics dunkerquois, quel est le pourcentage de ceux qui utilisaient auparavant leur automobile ?**

- 0%
- 15%
- 25%
- 48%
- 74%



**Une étude du cabinet conseil TEC, commandée par la ville de Grenoble, prévoit qu'en 2050 à Grenoble le nombre de jours de chaleur extrême (>35°C) va passer de 3 jours à :**

- 23 jours
- 33 jours
- 43 jours

**Combien de véhicules franchissent quotidiennement les limites du cœur de l'agglomération ?**

- 150000
- 250000
- 350000

**Dans l'agglomération grenobloise, chaque année, la pollution de l'air aux particules fines est responsable de morts prématurés. De combien ?**

- 15
- 75
- 145

**Lors de pics de pollution dans l'agglomération grenobloise, les transports publics sont gratuits et la vitesse maximale autorisée pour la circulation automobile est réduite. Pensez-vous que :**

- le seuil de pollution pour déclencher ces mesures devrait être abaissé
- ces mesures n'ont aucun effet pour la santé publique

### **Le saviez-vous ?**

#### **Pollution de l'air : la France condamnée par la cour de justice européenne**

La cour de justice européenne a condamné en Octobre 2019 la France pour avoir dépassé « *de manière systématique et persistante* » la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) depuis le 1er janvier 2010 dans douze agglomérations : Grenoble, Marseille, Toulon, Paris, Auvergne-Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse Midi-Pyrénées, Reims-Champagne-Ardennes, Strasbourg, Lyon-Rhône-Alpes, Vallée de l'Arve et Nice.

Les feuilles de route régionales présentées par le ministre de la Transition écologique, en mars 2018, n'ont convaincu ni l'exécutif européen, ni la Cour de justice. Pas plus que les différentes initiatives prises par le gouvernement français à travers la prime à la conversion, d'ailleurs rabaissée l'été dernier, la mise en œuvre de zones à faibles émissions, le soutien au développement des mobilités douces et au covoiturage, ou la fin de la vente des véhicules thermiques d'ici 2040. La situation de dépassement systématique et persistant des valeurs limites démontre « par elle-même » que la France « *n'a pas mis à exécution des mesures appropriées et efficaces* », juge la Cour.

Le Conseil d'État français avait jugé le 12 juillet 2017 que le dépassement des valeurs limites en particules et en oxydes d'azote violait la directive sur la qualité de l'air.

"*La condamnation de la France doit provoquer un sursaut des collectivités et du gouvernement : la fin du diesel dans les grandes villes françaises doit être programmée au plus vite et accompagnée par le développement des transports en commun, de la marche et du vélo*", selon Greenpeace.

**Source :** <https://www.actu-environnement.com/ae/news/pollution-air-france-justice-europe-34292.php4>



**Combien coûte annuellement la pollution atmosphérique en matière de santé dans l'agglomération grenobloise ?**

- 50 Millions € / an
- 250 Millions € / an
- 500 Millions € / an
- 1 Milliard € / an

**Combien d'argent les habitants de la grande région grenobloise dépensent sous forme de carburant chaque année ?**

- 10 million €
- 50 millions €
- 250 millions €
- plus ?

**Versement Mobilité (ex-versement transport, payé par les entreprises de plus de 11 salariés). Le taux de l'agglomération grenobloise est égal à 2% de la masse salariale. Le passer à 3% (comme en île de France) amènerait en recettes supplémentaires**

- 20 Millions €
- 50 Millions €
- 100 Millions €

**coût de la gratuité des transports**

Selon le rapport réalisé pour le compte du SMTC et rendu public à l'automne 2019, rendre gratuits les transports publics coûterait 61 millions € (38 M€ de pertes de recettes/23 M€ pour l'amélioration de l'offre).



**Sur Grenoble-Alpes-Métropole, votre programme prévoit-il :**

- la gratuité des transports publics totale
- la gratuité des transports publics partielle
- aucune mesure de gratuité des transports publics

**La ville de Grenoble est classée parmi les villes de France les plus embouteillées. Quelles mesures préconisez-vous pour réduire le trafic automobile ?**

**Une fois élu, comptez-vous organiser des débats et une consultation sur la gratuité des transports publics ?**

- oui
- non

**Pensez-vous financer la gratuité des transports publics en :**

- augmentant le taux du Versement Transport,
- augmentant les impôts locaux
- autres solutions

**Si vous pensez financer la gratuité en augmentant le Versement Transport, comptez-vous exiger du gouvernement d'augmenter le taux maximal du Versement Transport ?**

- oui
- non

**Si vous avez d'autres solutions de financement, lesquelles envisagez-vous ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....